

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille dix huit, le vendredi six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron Maire, M. Somon 1^{er} Adjoint, Mme Lemarchand 2^{ème} Adjoint, Mme Danger, M. Leprince, Mme Agnès, M. Emerald, Mme Bocca, M. Fréret, Mme Théroude.

Étaient absents excusés : M. Leclère 3^{ème} Adjoint, Mme Lefebvre, M. Lecoq, M. Lenormand, M. Quartier

Secrétaire de séance : Mme Théroude

Date de convocation : 27 mars 2018

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur Le Maire expose qu'il convient d'adopter le compte administratif 2017 précisant que les résultats sont conformes au compte de gestion du Receveur Municipal comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 808 211.11 €

Recettes : 859 974.86 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 51 763.75 €

Excédent de clôture 2016 reporté : 271 088.76 €

Soit un excédent global de : 322 852.51 €

Section d'investissement

Dépenses : 322 717.17 €

Recettes : 250 724.95 €

Soit un déficit d'investissement de : 71 992.22 €

Excédent de clôture 2016 reporté : 172 862.85 €

Soit un excédent global de : 100 870.63 €

Des restes à réaliser de 3 700 €

Après avoir examiné le compte administratif, Le Conseil Municipal à l'unanimité des personnes présentes approuve le résultat du compte de gestion et du compte administratif 2017.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote la réintègre et remercie ses collègues pour leur confiance.

2018/13- AFFECTATION DU RESULTAT

Le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2017 voté ci-dessus, comportant :

- Un excédent global de fonctionnement de 322 852.51 €
- Un excédent global d'investissement de 100 870.63 €
- Des restes à réaliser en section d'investissement de 3 700 €

Propose une affectation de résultat au budget primitif 2018 de :

- 322 852.51 € au compte 002 en section de fonctionnement
- 100 870.63 € au compte 001 en section d'investissement
- 0 € au compte 1068 compte tenu de l'excédent dans les 2 sections.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes, approuve l'affectation du résultat 2018 au budget communal comme indiquée ci-dessus.

2018/14 - SUBVENTION DU CCAS

Après avoir pris connaissance du budget du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS), le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes, vote une subvention de 11 618 € au CCAS et inscrit le crédit correspondant au compte 657362 du budget primitif 2018. Subvention stable par rapport à l'année précédente.

2018/15 - FISCALISATION SIVOS

Monsieur le Maire informe ses collègues que par délibération n°2018/02 en date du 29 mars 2018, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Vatteville-la-Rue et Arelaune en Seine a décidé de fiscaliser une partie des contributions communales conformément à l'article L.5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Cette contribution s'élevant à 40 000 € pour la commune de Vatteville-la-Rue sera recouvrée directement par les services fiscaux auprès des contribuables en complément des trois taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes :

- Accepte la fiscalisation de la commune pour un montant de 40 000 € pour l'année 2018.
- Demande la mise en recouvrement de cette somme par les services fiscaux.
- Autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette fiscalisation.

2018/16 - VOTE DES TAXES 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes, décide de maintenir ses taux pour 2018, comme suit :

- Taxe d'habitation	8.00 %
- Taxe foncière (bâti)	19.44 %
- Taxe foncière (non bâti)	37.56 %

BUDGET PRIMITIF 2018

Suite à son entretien avec l'Assistante à Maitrise d'Ouvrage, Le Maire remet à ses collègues un tableau récapitulatif du plan de financement prévisionnel de la phase 1 de la 1^{ère} tranche des travaux de l'église à inscrire au budget primitif 2018 et indique que l'appel d'offres va être lancé

dans quelques jours. Le temps d'instruire les propositions, Les travaux pourront débuter avant la fin de l'année 2018.

Par ailleurs, suite au dépôt de demandes de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR, dont nous avons reçu des accusés de réception les considérant comme complet et nous autorisant le démarrage des opérations avant l'octroi de subvention, le Maire propose d'engager rapidement les travaux de mise aux normes du cimetière.

Après avoir pris connaissance en détail des propositions de budget primitif 2018, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes, l'adopte comme suit par nature et par chapitre :

Section de fonctionnement équilibré en dépenses et recettes pour un montant de 1 124 064.51 €

Section d'investissement équilibré en dépenses et recettes pour un montant de 477 461.01 €

2018/17 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018

Considérant le budget primitif voté ce jour, le conseil municipal acte par délibération les subventions aux associations étudiées lors de la précédente réunion de Conseil, à savoir :

SUBVENTIONS COMMUNALES	2018
SL2O (Raids équestres)	300.00
Foyer Rural	1 000.00
Génération mouvement des aînés ruraux	1 000.00
Coueurs de fond	500.00
U.S.V.B. (foot)	2 500.00
A.F.V. (Ass. Féminine Vattevillaise) + section loisirs créatifs	300.00
A.C.P.G./C.A.T.M.	600.00
Société de chasse	470.00
Amicale des boulistes vattevillais	150.00
l'instant LUDIK "les guiboles"	150.00
La Française Risloise	25.00
Roumois Evasion Verticale	25.00
Maison Familiale de Routot	25.00
Centre Formation Apprentis Interconsulaire Eure	25.00
Vélo club Routotois	100.00
Handball Club Brotonne	150.00
WRKCAS - Karaté	150.00
Harmonie Municipale	1 161.00
Rugby Club Yvetotais	50.00
Rugby Club Pont-Audemer	25.00
Brotonne Historic Véhicules	200.00
Amicale des pompiers de la Mailleraye	350.00
J.S.P. (école jeunes sapeur pompiers Caux-Vallée de Seine)	150.00

Souvenir Français	200.00
Association Parents d'élèves Caudebec en Caux	30.00
Association sportive du Collège Caudebec en Caux	100.00
Association Départementale famille française	100.00
Groupe Archéologique du Val de Seine	500.00
Overlord	200.00
TOTAL	10 436.00

M. Somon Sylvain, Adjoint et Président du Foyer Rural et M. Lecoq Dominique, Conseiller Municipal et Vice-Président U.S.V.B. (foot) n'avaient pas participé au vote concernant les associations dans lesquelles ils sont cités ci-dessus.

URBANISME

ACCES MAISON FORESTIERE

Le Maire fait savoir qu'il a été contacté par l'ONF concernant leur projet de mettre à la vente une maison d'habitation leur appartenant située 685 Rue du Moulin.

Afin de privatiser l'accès par rapport à leur bureau, l'ONF a besoin d'une bande terrain de 5m de large sur 80m de long sur un terrain communal. Après discussion, le conseil propose de céder gratuitement cette bande de terrain sous condition que l'ONF prenne à sa charge les travaux d'accès et l'entretien de ce chemin.

INSTALLATION COMMISSION PLUi

Sujet reporté à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN Nh

Le Maire rappelle que dans le PLU communal, il existe un droit de préemption urbain sur les parcelles Nh avec habitation. Il propose que ce droit de préemption soit également appliqué sur les parcelles classées Nh sans habitation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes valide cette proposition.

FORET

2018/18 - PROGRAMMATION DES TRAVAUX EN FORET PAR L'ONF

Le Maire invite M. Sylvain Somon, 1^{er} adjoint à présenter le programme des actions à mener en forêt communale pour l'année 2018 proposé par l'ONF, conformément à l'aménagement forestier. Montant estimé à 16 884 € HT. Il indique qu'une partie de ces travaux pourront être réalisés par le personnel du service technique communal ce qui réduit l'estimation du montant des travaux à réaliser par l'ONF à 11 700 € HT.

Le Conseil Municipal approuve ce projet de travaux et autorise le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer Le devis correspondant.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Vente de chablis : Pour info, le Maire indique que M. Poulingue Alain achète à la commune 2 sapins d'une capacité de 4 m³ au prix de 38 € TTC le m³. La transaction est effectuée par le biais de l'ONF comme pour les coupes de bois de chauffage aux particuliers.

Invitation : le Maire donne lecture de l'invitation du club de vélo de Routot pour les 40 ans de la création du Club.

Remerciements : Le Maire donne lecture du message de remerciements :

- d'une famille pour la classe de découverte organisée par la coopérative scolaire
- de la famille de M Claude Paquier suite à son décès pour les marques de sympathie.

Date à retenir :

- 8 avril banquet du CCAS
- 1^{er} mai fête villageoise
- 8 mai fêtes patriotiques
- 19 mai rando pédagogique ONF

La séance est levée à 23 h 30 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

LEMARCHAND Gisèle

LECLERE Vincent

DANGER Jeannine

LEPRINCE Philippe

LEFEBVRE Aurélie

LECOQ Dominique

AGNES Mireille

EMERALD Didier

BOCCA Véronique

FRERET Jean-François

LENORMAND Didier

THEROUDE Brigitte

QUERTIER Michel